

DECISIONS AYANT RECONNU L'ORIGINALITE DE PHOTOGRAPHIES

Photographies de portrait

ORIGINALITE D'UNE PHOTOGRAPHIE DE PORTRAIT	
<p>Les trois photographies ont pour sujet une artiste assise devant sa glace, les yeux fermés, pendant qu'on ajuste sa coiffe, la même debout face à un miroir tandis que l'habilleuse met en place les plis de sa robe et une comédienne se maquillant. Pour ses trois clichés, le photographe a su, par le choix de l'angle de vue, jouer sur l'effet de miroir et capter l'expression concentrée de l'artiste avant son entrée en scène et celle, joyeuse, de l'habilleuse qui écoute la cantatrice.</p>	<p>CA Paris – 11.06.2010 – RG 09/08241</p>
<p>Le cliché présente un Jamel DEBBOUZE perçant tel un diable à ressort le cadre de la photographie, cet effet, résultant de la mise en perspective en plongée du corps de l'acteur et de la place de premier plan conférée au visage de l'acteur, étant de surcroît renforcé par le choix d'un fond neutre d'où décolle le sujet. La teinte cuivrée du visage, contrastant avec le bleu pâle du vêtement et le fond neutre du cadre, accentue l'expression chaleureuse qui se dégage du personnage et met en valeur son regard malicieux. L'association de ces éléments produit une impression de proximité avec le sujet dont le charisme est ressenti intensément. La disproportion entre la tête proéminente et les jambes minuscules du sujet présente un caractère insolite voire ridicule et fait clin d'œil au registre comique de l'acteur porté sur l'auto-dérision. Le photographe a effectué des choix délibérés tenant à l'angle de la prise de vue et au moment de la fixer, au cadrage et à l'éclairage de manière à mettre en exergue par le jeu des volumes et des lumières tel élément particulier du sujet saisi.</p>	<p>CA Paris-18.12.2013-RG 12/09383</p>
<p>L'œuvre dont l'originalité est revendiquée est une photographie en noir et blanc en plan taille de face de Jimi HENDRIX expirant, avec un demi-sourire et les yeux mi-clos, une bouffée de la cigarette qu'il tient dans sa main gauche, sa main droite soutenant son bras gauche au niveau du coude. Le photographe a organisé la séance au cours de laquelle la photographie a été prise. Il a guidé et dirigé Jimi HENDRIX lors de la prise de vue et lui a demandé de prendre la pose reproduite sur la photographie. Le photographe a choisi de prendre la photographie en noir et blanc afin de donner plus de contenance à son sujet et donner de lui l'image d'un musicien sérieux. Le photographe a opté pour un appareil photo Hasselblad 500c avec un objectif Distagon 50 mm afin d'apporter une touche de grand angle au portrait sans créer de distorsion. Il a choisi le décor, l'éclairage, l'angle de vue et le cadrage.</p>	<p>CA Paris-13.06.2017-RG 15/10847</p>
<p>L'originalité doit être retenue pour les portraits photographiques de footballeurs, qu'ils soient posés ou pris sur le vif, ainsi que pour la photographie de groupe, le photographe ayant arbitrairement choisi, outre le sujet, le cadrage et le traitement de la profondeur de champ, l'angle de vue et le moment de la prise du cliché.</p>	<p>CA Versailles-15.07.2015- RG 13/07057</p>
<p>La photographie en cause est un portrait du Che Guevara, de face, coiffé d'un béret, ce cliché ayant été pris à La Havane en mars 1960 lors d'une manifestation organisée à l'occasion de l'enterrement des victimes de la Coubre où étaient présents des milliers de personnes. Ce cliché a certes été pris sur le vif au moment de l'arrivée de Che Guevara à la tribune où se trouvaient notamment Fidel Castro, Jean-Paul Sartre ou Simone de Beauvoir. Néanmoins des choix ont été effectués par le photographe quant au sujet photographié. Il a en effet délibérément opté pour Che Guevara parmi les autres personnalités présentes en raison de son regard intense embrassant la foule. La prise de vue en contre-plongées</p>	<p>CA Versailles-07.09.2018- RG 16/08909</p>

<p>permet d'accentuer l'aspect messianique du portrait. La composition par le recadrage du sujet choisi permet de faire ressortir l'émotion et l'intemporalité du moment. Ces éléments révèlent une recherche esthétique et un apport personnel du photographe qui va au-delà du simple savoir-faire mettant en valeur l'intensité du personnage, ce indépendamment de la personne de Che Guevara et imprégnant le cliché de la personnalité de son auteur.</p>	
<p>La photographie représente, sur un fond de vagues, trois fillettes assises sur le bord avant d'un bateau, souriantes et cheveux blonds au vent, tournées vers l'objectif. Par le choix du cadrage, du moment associant la dynamique du bateau et le jeu du vent dans les cheveux des personnages ou de l'éclairage accentuant le caractère joyeux des expressions opéré par le photographe, cette photographie répond, en raison des choix personnels du photographe, au critère d'originalité requis.</p>	<p>CA Paris-21.06.2013-RG 12/10160</p>
<p>La photographie représente le buste et le visage d'une femme en maillot de bain, de dos et se retournant vers l'objectif en esquissant un sourire. Ce personnage, cadré de près à telle enseigne que le sommet de son crâne et le bout de ses doigts posés sur le rebord du bateau sont coupés, étant représenté enserré dans le cadre constitué par les lignes d'un bateau, le rendu des couleurs ocre, blanc et bleu de cette photographie étant éclatant, il y a lieu de considérer qu'elle se distingue d'un cliché qui aurait pu être pris par un autre photographe et qu'elle révèle, de ce fait, un effort créatif de son auteur.</p>	<p>CA Paris-21.06.2013-RG 12/10160</p>
<p>Par cette photographie du buste et du visage de deux personnages en maillot de bain, le photographe a su saisir une expression souriante fugitive dans sa direction, jouer sur le contraste entre la lumière dans laquelle ils baignent et les éléments sombres de la photographie constitués par les grosses lunettes noires que portent les personnages et l'ombre portée sur leurs corps dénudés.</p>	<p>CA Paris-21.06.2013-RG 12/10160</p>
<p>Ce portrait de deux femmes sur un bateau suggère, du fait des tenues portées par ces deux personnages, de l'entortillement du drapeau autour du mât, des remous de la mer en arrière-plan et des couleurs éteintes de bleu et de blanc tant des vêtements que du drapeau, une navigation dans une atmosphère fraîche, peu ensoleillée et venteuse. L'angle de prise de vue, avec des personnages levant légèrement la tête vers l'objectif et le cadrage resserré contribuent, quant à eux, à suggérer que ces deux femmes assises, seules, au fond du bateau ne sont que les spectatrices de ces éléments.</p>	<p>CA Paris-21.06.2013-RG 12/10160</p>
<p>Le photographe a choisi de ne représenter, dans ce portrait d'un homme et d'une femme saluant sur un bateau, que le buste et le visage de cet homme et de cette femme, placés dans une zone lumineuse située entre le pare-brise du bateau et une bâche d'un bleu soutenu, et d'accentuer la mise en valeur de ces personnages en les photographiant sur un fond de mer écumeux, de couleur laiteuse. L'instant capté les représente avec un large sourire et un vaste salut de la main et suggère, quant à lui, la joie de naviguer, la décontraction et l'adhésion au fait qu'ils sont photographiés.</p>	<p>CA Paris-21.06.2013-RG 12/10160</p>
<p>Le photographe est parvenu à suggérer un moment de détente en photographiant un couple, l'un accoudé, l'autre posant sa main sur la rambarde du bateau, un verre de vin à la main. Se détachant d'une mer très bleue au deuxième plan, ce couple, objet d'une prise de vue rapprochée, occupe une position centrale entre les lignes du bateau et, ainsi enserré, donne l'impression de connaître un moment d'intimité.</p>	<p>CA Paris-21.06.2013-RG 12/10160</p>
<p>La photographie a pour sujet un homme dont le buste est de face et le visage de profil tenant dans sa main gauche, à hauteur de sa bouche un porte-voix et déployant derrière lui son bras droit photographié en lisière</p>	<p>CA Paris-13.05.2011-RG 09/06473</p>

<p>d'un chapiteau de cirque figuré au deuxième plan, le tout de couleur sombre dans une ambiance nocturne. Le jeu de lumière adopté par le photographe qui met en relief la forme fuselée du porte-voix, le contour des bras et du visage de l'aboyeur ainsi que les parties claires du chapiteau dans un environnement chromatique en noir et blanc, la composition de la scène, le cadrage du personnage et son geste qui suggère une invite à pénétrer dans l'univers renfermé sous le chapiteau de cirque confèrent à cette photographie un aspect esthétique original.</p>	
<p>La photographie donne à voir une jeune femme assise sur un trapèze, buste de face et visage de trois quarts, qui, bras droit tendu, pose sa main droite sur le bois du trapèze et, bras gauche à angle droit, sa main gauche sur la corde du trapèze, l'avant-bras gauche épousant la verticalité de cette corde. Elle porte une robe longue à pois blancs sur un fond noir, ajustée, dont les pans touchent le sol et a les cheveux ceints d'un bandeau du même tissu que la robe. Le décor constitué par le drapé d'un rideau de scène fermé, de couleur sombre, n'est visible qu'en sa partie éclairée, à la hauteur du buste de la trapéziste. Le cadrage et l'éclairage particuliers dont a fait choix le photographe, la mise en scène du personnage de la trapéziste à l'attitude altière et figée vêtue d'une robe d'une coupe singulière dont les gros pois blancs sont mis en valeur par la dominante sombre de l'arrière-plan traduisent la personnalité du photographe et confèrent à cette photographie son caractère original.</p>	<p>CA Paris-13.05.2011-RG 09/06473</p>
<p>La photographie sur fond noir qui représente un groupe de 4 joueurs de football, posant, dont certains portent le maillot tricolore est destinée à illustrer le slogan 'Le respect c'est l'égalité'. Le photographe a positionné les joueurs, a choisi les lumières, l'angle de prise de vue, les contrastes et l'attitude des joueurs. Cette photographie se démarque des nombreuses photographies de groupes de footballeurs telles qu'elles sont publiées dans la nombreuse documentation. Les caractéristiques cette photographie - positionnement des joueurs, cadrage et lumière, personnages de différentes origines - révèlent un apport créatif qui doit conduire à lui faire bénéficier de la protection au titre du droit d'auteur.</p>	<p>CA Paris-24.02.2012-RG10 /10583</p>
<p>La photographie représente le joueur de football Mexes, le front plissé, le regard dirigé vers le haut, le menton appuyé sur ses bras croisés en appui sur une table sur laquelle ont été positionnées des figurines représentant des footballeurs. Ce cliché représente un jeune espoir du football, porteur du tricot tricolore, calme dans son attitude et confiant dans son avenir qui voit évoluer des figurines représentant d'anciens joueurs français au palmarès prestigieux. Ce montage original révèle l'empreinte de la personnalité de l'auteur de la photographie.</p>	<p>CA Paris-24.02.2012-RG10 /10583</p>
<p>La photographie sur fond noir représente l'entraîneur de l'équipe de France de football, le regard dirigé en direction d'un terrain de football miniature en train de déplacer un joueur en pleine action comme pour expliquer ou animer une phase de jeu. Cette mise en scène originale révèle également la personnalité du photographe qui a voulu montrer les capacités de stratège de l'entraîneur.</p>	<p>CA Paris-24.02.2012-RG10 /10583</p>
<p>La photographie représente deux joueurs de rugby Frédéric Michalak et Clément Poitrenaud qui s'empoignent par les épaules dans une attitude de lutteurs, leurs regards reflétant de la détermination dans l'action. Cette photographie posée constitue également une œuvre qui justifie la protection au titre du droit d'auteur car reflétant l'empreinte de la personnalité du photographe qui a mis en scène deux jeunes joueurs de la nouvelle génération du rugby en mettant l'accent sur leur combativité.</p>	<p>CA Paris-24.02.2012-RG10 /10583</p>
<p>Si certains des choix ou éléments qui composent le cliché en cause sont connus comme relevant d'un savoir-faire technique (tel l'emploi d'un flash ou d'un floutage) et que, pris séparément, ils appartiennent au fonds commun de l'univers de la photographie, ou du portrait d'une personne</p>	<p>CA Paris-09.12.2014-RG13 /10236</p>

<p>présentée comme relevant d'un sujet d'actualité, en revanche, leur combinaison telle que revendiquée, dès lors que l'appréciation doit s'effectuer de manière globale, en fonction de l'aspect d'ensemble produit par l'agencement des différents choix, nullement imposés en l'espèce même s'ils sont effectués pour illustrer un reportage déterminé et non par l'examen de chacun d'eux pris individuellement, confère incontestablement à cette photographie une physionomie propre (de mise en valeur du sujet) qui la distingue d'autres clichés du même genre et qui traduit un parti-pris esthétique empreint de la personnalité de son auteur.</p>	
<p>Au cas particulier, l'auteur a fait le choix arbitraire et inattendu d'un plan serré sur un visage féminin dont les yeux sont masqués par une superposition "en cascade" de quatre mains dont les ongles sont laqués d'un rouge identique au rouge maquillant les lèvres. Le cliché, par sa composition symétrique et surprenante pour un "portrait", ainsi que le travail sur les couleurs, crée une atmosphère spécifique.</p> <p>Les défendeurs versent en outre de multiples clichés, dont certains sont antérieurs au visuel objet du présent litige, représentant des visages de modèles dont les ongles sont peints en rouge assortis aux lèvres, mais le tribunal constate qu'aucun ne reprend les choix opérés par [H] [Z] à l'occasion de la réalisation de cette photographie, de plan serré sur un visage partiellement masqué par une cascade de mains dont les ongles sont peints de la même couleur que le maquillage des lèvres du modèle, qui ne saurait donc être regardée comme la banale reprise d'un fonds commun non appropriable.</p> <p>Au contraire, l'ensemble témoigne de l'effort créatif de son auteur donnant à la composition l'empreinte de sa personnalité, et confère à la photographie un caractère original, lui ouvrant droit à la protection par le droit d'auteur.</p>	<p>TGI Paris, 17 septembre 2020, 17/2157</p>
<p>Les trois œuvres de M. X... sont caractérisées par la présentation, en oblique, d'un visage féminin, très pâle, émergeant d'une abondante chevelure sombre, bouclée, faisant ressortir des touches de vives couleurs. L'attention est attirée soit sur les lèvres maquillées du mannequin aux yeux clos évoquant le sommeil soit sur son regard en coin, fixe, s'imposant quoique les yeux soient à peine entrouverts. Ces choix, librement opérés, traduisent, au-delà du savoir-faire d'un professionnel de la photographie, une démarche propre à son auteur qui portait l'empreinte de la personnalité de celui-ci.</p>	<p>Cass., 15 mai 2015, 13-27.391</p>